

Brand Leaders Plus Income ETF

États financiers annuels

31 décembre 2017

Brand Leaders Plus Income ETF

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolio Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédures appropriées permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales méthodes comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 26 mars 2018



Le 26 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Brand Leaders Plus Income ETF (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Brand Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Au 31 décembre	2017		2016	
Actif				
Actif courant				
Placements	67 444 350	\$	32 391 912	\$
Trésorerie	3 525 255		806 533	
Dividendes à recevoir	113 923		90 729	
Souscriptions à recevoir	710 895		-	
Plus-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	1 335 770		-	
	73 130 193		33 289 174	
Passif				
Passif courant				
Montants à payer à l'égard des titres achetés	1 192 664		-	
Distributions à payer (note 4)	405 584		205 356	
Montant à payer au titre des options vendues	-		70 437	
Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	-		641 994	
	1 598 248		917 787	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	71 531 945	\$	32 371 387	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				
Série A	64 392 746	\$	30 481 665	\$
Série U (\$ CA)	7 139 199		1 889 722	
Série U (\$ US)	5 697 912		1 409 136	
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)				
Série A	6 819 039		3 569 039	
Série U	586 950		161 950	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part				
Série A	9,44	\$	8,54	\$
Série U (\$ CA)	12,16		11,67	
Série U (\$ US)	9,71		8,70	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Brand Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Pour les exercices clos les 31 décembre	2017		2016	
Revenu				
Gain (perte) net sur les placements				
Dividendes	883 100	\$	943 308	\$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	3 127 996		4 277 303	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 670 772		(2 810 929)	
Gain (perte) net sur les placements	7 681 868		2 409 682	
Gain (perte) net sur les dérivés				
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(685 011)		(316 381)	
Gain (perte) de change net réalisé	66 818		590 834	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	(47 640)		47 640	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	1 948 473		(68 235)	
Gain (perte) net sur les dérivés	1 282 640		253 858	
Revenu total (net)	8 964 508	\$	2 663 540	\$
Charges (note 5)				
Frais de gestion	368 088		270 043	
Retenues d'impôt	134 749		118 447	
Coûts des communications aux porteurs de parts	86 413		82 426	
Honoraires d'audit	33 856		29 767	
Honoraires des agents des transferts	18 666		19 262	
Droits de garde et frais bancaires	96 828		52 953	
Frais du comité d'examen indépendant	6 252		5 923	
Droits de dépôt	22 696		24 706	
Frais juridiques	19 961		16 219	
Coûts de transactions (note 8)	61 093		47 162	
Total des charges	848 602	\$	666 908	\$
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(51 804)		-	
Total des charges (net)	796 798		666 908	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 167 710	\$	1 996 632	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	7 690 710	\$	1 954 240	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U	477 000		42 392	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série A (note 4)	1,72	\$	0,54	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série U (note 4)	1,63		0,28	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Brand Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES				
Pour les exercices clos les 31 décembre	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	32 371 387	\$	41 903 302	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 167 710	\$	1 996 632	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	36 085 100		1 775 802	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-		25	
Annulation des parts rachetables	-		(23 778)	
Rachat de parts rachetables	(1 842 533)		(10 832 537)	
Païement aux porteurs de parts rachetables de fractions de parts sur les transferts de la série U à la série A	-		(9)	
Opérations des porteurs de parts – montant net	34 242 567	\$	(9 080 497)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Remboursement de capital	(3 249 719)		(2 448 050)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(3 249 719)	\$	(2 448 050)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	71 531 945	\$	32 371 387	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Brand Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A				
Pour les exercices clos les 31 décembre	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	30 481 665	\$	39 562 092	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 690 710	\$	1 954 240	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	30 764 137		1 482 745	
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-		25	
Annulation des parts rachetables	-		(23 778)	
Rachat de parts rachetables	(1 554 468)		(10 566 833)	
Transfert des parts rachetables de série U	-		386 828	
Opérations des porteurs de parts – montant net	29 209 669	\$	(8 721 013)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Remboursement de capital	(2 989 298)		(2 313 654)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(2 989 298)	\$	(2 313 654)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	64 392 746	\$	30 481 665	\$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U				
Pour les exercices clos les 31 décembre	2017		2016	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	1 889 722	\$	2 341 210	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	477 000	\$	42 392	\$
Transactions sur parts rachetables				
Produit des émissions de parts rachetables	5 320 963		293 057	
Rachat de parts rachetables	(288 065)		(265 704)	
Transfert de parts rachetables à la série A	-		(386 837)	
Opérations des porteurs de parts – montant net	5 032 898	\$	(359 484)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Remboursement de capital	(260 421)		(134 396)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(260 421)	\$	(134 396)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	7 139 199	\$	1 889 722	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Brand Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE				
Pour les exercices clos les 31 décembre	2017		2016	
Activités d'exploitation				
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 167 710	\$	1 996 632	\$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie				
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(3 127 996)		(4 277 303)	
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	685 011		316 381	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(3 670 772)		2 810 929	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	47 640		(47 640)	
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur opérations de change	(1 948 473)		68 235	
Produit de la vente de placements**	25 357 574		28 483 620	
Acquisition de placements**	(29 452 806)		(16 373 464)	
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	(52 485)		(1 222)	
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(3 994 597)	\$	12 976 168	\$
Activités de financement**				
Produit des émissions de parts rachetables	9 762 810		-	
Païement aux porteurs de parts rachetables de fractions de parts sur les transferts de la série U à la série A	-		(9)	
Rachat et annulation des parts rachetables	-		(9 794 497)	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)	(3 049 491)		(2 511 366)	
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	6 713 319	\$	(12 305 873)	\$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	2 718 722		670 295	
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	806 533		136 238	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 525 255	\$	806 533	\$
Autres informations sur les flux de trésorerie				
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	720 130	\$	824 153	\$

*Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des transactions non réglées en espèces (transactions en nature).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Brand Leaders Plus Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2017

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
ACTIONS				
Consommation discrétionnaire				
15 557	McDonald's Corporation	2 498 929	3 354 988	4,7
42 803	Nike Inc., cat. B	2 999 124	3 354 558	4,7
46 574	Starbucks Corporation	3 308 423	3 351 321	4,7
25 003	The Walt Disney Company	3 298 204	3 368 020	4,7
		12 104 680	13 428 887	18,8
Consommation de base				
22 425	Kimberly-Clark Corporation	3 197 904	3 390 233	4,7
22 766	PepsiCo, Inc.	2 943 215	3 420 677	4,8
		6 141 119	6 810 910	9,5
Énergie				
41 506	Royal Dutch Shell PLC, CAAE	3 113 002	3 469 250	4,8
		3 113 002	3 469 250	4,8
Finance				
36 018	Citigroup Inc.	2 657 065	3 358 030	4,7
25 500	JPMorgan Chase & Co.	2 457 632	3 416 757	4,8
50 917	Morgan Stanley	2 965 086	3 347 400	4,7
		8 079 783	10 122 187	14,2
Soins de santé				
19 120	Johnson & Johnson	2 816 759	3 347 189	4,7
		2 816 759	3 347 189	4,7
Industries				
11 424	3M Co.	3 005 587	3 369 016	4,7
17 029	Deere & Company	2 219 347	3 339 373	4,7
22 664	United Parcel Service, Inc. cat. B	3 275 446	3 383 486	4,7
		8 500 380	10 091 875	14,1
Technologie de l'information				
2 520	Alphabet Inc., cat. A	2 916 677	3 326 041	4,7
15 362	Apple Inc.	2 834 375	3 257 308	4,6
69 605	Cisco Systems, Inc.	2 915 993	3 340 204	4,7
59 974	Intel Corporation	2 913 045	3 468 667	4,8
31 574	Microsoft Corporation	2 790 668	3 384 017	4,7
23 784	Visa Inc., cat. A	3 014 277	3 397 815	4,7
		17 385 035	20 174 052	28,2
Total des placements		58 140 758	67 444 350	94,3
Contrat de change à terme (note 6)			1 335 770	1,9
Autres actifs moins les passifs			2 751 825	3,8
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			71 531 945	100,0

Brand Leaders Plus Income ETF

NOTES ANNEXES

31 décembre 2017

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Brand Leaders Plus Income ETF est un fonds d'investissement créé sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 26 juin 2014, date de création, dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 24 juillet 2014. Le 24 juillet 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne de 4 467 950 parts de série A à un prix unitaire de 10,00 \$ pour un produit brut de 44 679 500 \$ et de 332 050 parts de série U à 10,00 \$ US par part pour un produit brut de 3 320 500 \$ US (3 568 376 \$ CA). Le 12 août 2014, une option de surallocation visant l'acquisition de 215 000 parts supplémentaires de série A a été exercée à un prix par part de 10,00 \$, pour un produit brut de 2 150 000 \$. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts une possibilité d'appréciation du capital et des distributions mensuelles en espèces, ainsi qu'une volatilité d'ensemble des rendements du portefeuille inférieure à celle normalement connue en détenant directement les titres de capitaux propres de sociétés possédant des grandes marques. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira en maintenant une pondération égale, dans un portefeuille composé des titres de capitaux propres de 20 sociétés de grandes marques envisageables pour un placement, dont la capitalisation boursière atteint au moins 10 milliards \$ US au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts de séries A et U ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été remplacé par Brand Leaders Plus Income ETF. Les parts de série A et U se négocient depuis comme des parts de FNB, sous les symboles HBF et HBF.U respectivement. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas inscrites à la cote d'une bourse de valeurs antérieurement à la conversion.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 26 mars 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Brand Leaders Plus Income ETF

Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme. Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Les parts du Fonds comprenaient différents droits de rachat et dans certains cas s'établissent à 95 % de la valeur de marché des parts inscrites en bourse. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune. Les gains ou pertes réalisés ou latents sur contrats de change à terme sont affectés uniquement à la série A.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclura des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation de sorte que seul le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ainsi qu'une intention de ne régler que le solde net, ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série, à l'exception des contrats à terme uniquement attribués à la

Brand Leaders Plus Income ETF

série A, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part seront calculées chaque jour ouvrable. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, ou pendant une période donnée, un nombre établi de titres ou un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une anticipation d'un prix futur des titres.

La prime reçue lors de la vente d'une option est enregistrée au coût dans les états de la situation financière, au poste « Montant à payer au titre des options vendues ». Tant que la position correspondant à l'option vendue est conservée, le passif associé aux options vendues est réévalué à un montant équivalant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain (ou perte) découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » dans les états du résultat global.

Le gain (ou la perte) enregistré à la vente ou à l'expiration des options est inclus dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour une série donnée divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période visée pour la série concernée.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds comptait des pertes autres qu'en capital de 710 776 \$ et des pertes en capital nettes de 6 516 568 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Brand Leaders Plus Income ETF

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. De plus, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire ne s'attend à aucun changement dans la façon de comptabiliser les actifs et les passifs financiers du Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une série, chacune représentant une participation indivise et égale de la série concernée dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles HBF et HBF.U respectivement. Avant la conversion, les parts de série U n'étaient pas négociées en bourse. Au 31 décembre 2017, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient à 9,45 \$ et 9,82 \$ US respectivement (8,59 \$ pour la série A et 8,84 \$ US pour la série U au 31 décembre 2016).

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Avant la conversion, le Fonds a été autorisé à acheter jusqu'à 456 508 parts de série A du Fonds à des fins d'annulation dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 3 200 parts de série A ont été achetées à des fins d'annulation pour un montant de 23 778 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier ou souscripteur désigné peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre déterminé de parts du FNB. Un jour ouvrable s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émettra ou rachètera au courtier ou au souscripteur désigné des parts, avant le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre entier déterminé de parts émises ou rachetées un courtier ou souscripteur désigné doit effectuer, ou recevoir, le paiement, se composant :

- (a) De valeurs mobilières et d'espèces pour un montant total équivalent à la valeur liquidative des parts rachetées; ou
- (b) D'espèces pour un montant équivalent à la valeur liquidative des parts rachetées

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts en espèces ou échanger des parts contre des valeurs mobilières et des espèces. Les parts rachetées en espèces peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, dans la limite maximale de leur valeur liquidative. Les parts échangées contre des

Brand Leaders Plus Income ETF

valeurs mobilières le seront sur la base d'un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat, moyennant le versement de valeurs mobilières et d'espèces. Les parts seront rachetées lors de l'échange.

Avant la conversion en FNB, les parts pouvaient être déposées par les porteurs pour rachat mensuel avant 17 h (heure de Toronto) le 10^e jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois applicable. Sur réception de l'avis de rachat par le Fonds, le porteur d'une part était admissible à recevoir un prix par part équivalant au montant le moins élevé entre :

- (a) 95 % du cours sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées durant la période de 20 jours ouvrables se terminant immédiatement avant la date de rachat mensuel; et
- (b) 100 % du cours de clôture sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées à la date de rachat mensuel.

De plus, avant la conversion, les parts de série U pouvaient être rachetées ou converties en parts de série A sur une base mensuelle dans les mêmes termes que ceux applicables aux parts de série A. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 46 700 parts de série A ainsi que 13 900 parts de série U ont été rachetées à des fins d'annulation pour des montants de 339 897 \$ et 135 660 \$ respectivement et 35 650 parts de série U ont été converties en 48 339 parts de série A pour un montant de 386 828 \$.

Avant la conversion et en accord avec le prospectus du Fonds, en plus des droits de rachat mensuel, à partir de janvier 2016 des parts pouvaient être remises sur une base annuelle pour rachat à la valeur liquidative par part l'avant-dernier jour ouvrable de janvier, moyennant l'observation de la période d'avis de rachat exigé, les porteurs de parts recevant le paiement au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le 29 janvier 2016, 1 112 571 parts de série A et 11 650 parts de série U ont été rachetées et annulées pour des montants respectifs de 8 755 044 \$ et 130 044 \$.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées au cours de l'exercice :

	Série A	Série U
Total des parts en circulation au 1^{er} janvier 2016	4 683 168	198 150
Parts rachetables émises	175 000	25 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3	-
Parts rachetables rachetées	(1 334 271)	(25 550)
Annulation des parts rachetables	(3 200)	-
Transferts entre les séries	48 339	(35 650)
Total des parts en circulation au 31 décembre 2016	3 569 039	161 950
Parts rachetables émises	3 425 000	450 000
Parts rachetables rachetées	(175 000)	(25 000)
Total des parts en circulation au 31 décembre 2017	6 819 039	586 950

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 4 474 176 pour la série A (3 640 250 en 2016) et 292 155 pour la série U (154 145 en 2016).

Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions mensuelles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15^e jour du mois suivant. Depuis août 2015, chaque année, le Fonds évalue, à partir de ses observations de la conjoncture, un montant de distribution pour l'année suivante et le communique. Le montant total de distribution pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est établi à 3 249 719 \$, dont 2 989 298 \$ pour la série A (2 313 654 \$ en 2016) et 260 421 \$ pour la série U (134 396 \$ en 2016).

Avant la conversion, le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions trimestrielles sous forme de parts supplémentaires des séries A ou U en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui visait à ce que les distributions en espèces effectuées par le Fonds soient, au choix du porteur de parts, automatiquement réinvesties en parts supplémentaires des séries A ou U au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime. Le réinvestissement des distributions pour les parts de série A était effectué par achat sur le marché ou par émission sur le capital autorisé du Fonds, en fonction du cours des parts de série A par rapport à la valeur liquidative et à la disponibilité de parts sur le marché. Le réinvestissement des distributions pour les parts de série U était effectué par émission sur le capital autorisé du Fonds à la valeur liquidative. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucune part de série A n'a été émise pour réinvestissement sur le capital autorisé du

Brand Leaders Plus Income ETF

Fonds (3 en 2016) et tous les autres réinvestissements provenaient de rachats sur le marché. Aucune part de série U n'était inscrite au régime de réinvestissement. Une fois la conversion effectuée, le régime de réinvestissement des distributions a été annulé. Le 5 juillet 2017, un nouveau régime de réinvestissement des distributions, exclusivement par rachat sur le marché, a été établi par le Fonds.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire faisait appel à Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet » ou « le gestionnaire des placements ») pour fournir au Fonds des services de gestion des placements jusqu'au 31 mars 2016, date de résiliation, et versait à Highstreet des frais en contrepartie de ses services de conseils en placements, à même les frais qu'il recevait du Fonds, lesquels étaient calculés en fonction de l'actif net du Fonds. Le gestionnaire est admissible au versement d'une rémunération au taux annuel de 0,75 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus). Ces frais sont versés mensuellement à terme échu. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire prend en charge ces dépenses pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élève à 51 804 \$ (néant en 2016). Le gestionnaire peut en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais et charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 70 575 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 (71 389 \$ en 2016) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans les états du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises pour les parts de séries A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change aux états du résultat global et affectés à la série A jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Brand Leaders Plus Income ETF

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Nationale du Canada notation A+	18 janvier 2018	14 474 745 \$ CA	11 345 000 \$ US	263 672 \$	0,7838
Banque Royale du Canada notation AA-	18 janvier 2018	14 476 617 \$ CA	11 345 000 \$ US	265 544 \$	0,7837
Banque canadienne impériale de commerce notation A+	14 février 2018	32 749 993 \$ CA	25 510 000 \$ US	806 554 \$	0,7789
Total		61 701 355 \$ CA	48 200 000 \$ US	1 335 770 \$	

Au 31 décembre 2016					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque Nationale notation A	20 janvier 2017	14 489 865 \$ CA	11 050 000 \$ US	(325 505 \$)	0,7626
Banque Royale du Canada notation AA-	20 janvier 2017	14 488 263 \$ CA	11 050 000 \$ US	(327 107 \$)	0,7627
Banque Royale du Canada notation AA-	20 janvier 2017	1 083 224 \$ CA	800 000 \$ US	10 618 \$	0,7385
Total		30 061 352 \$ CA	22 900 000 \$ US	(641 994 \$)	

Compensation de contrats de change à terme

En 2017, le Fonds a reçu des versements en devises pour ses contrats de change à terme qui ne respectaient pas les critères exigés pour effectuer une compensation aux états de la situation financière. En 2016, le Fonds a reçu des versements en devises pour ses contrats de change à terme qui respectaient les critères exigés pour effectuer une compensation aux états de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2017 et ceux qui ont été compensés au 31 décembre 2016.

31 décembre 2017			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	1 335 770 \$	-	1 335 770 \$
Passifs dérivés	-	-	-

31 décembre 2016			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	10 618 \$	(10 618 \$)	-
Passifs dérivés	(652 612 \$)	10 618 \$	(641 994 \$)

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds

Brand Leaders Plus Income ETF

quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2017, 94,3 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 % au 31 décembre 2016) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 3 372 218 \$ (1 619 596 \$ au 31 décembre 2016).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2017				
Devise :	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	68 746 735 \$	60 365 585 \$	8 381 150 \$	11,7

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2016				
Devise :	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	32 520 546 \$	30 703 346 \$	1 817 200 \$	5,6

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 67 444 350 \$ (32 321 475 \$ au 31 décembre 2016) et à 1 302 385 \$ (199 071 \$ au 31 décembre 2016) respectivement.

Au 31 décembre 2017, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 419 057 \$ (90 860 \$ au 31 décembre 2016) ou 0,6 % (0,3 % au 31 décembre 2016) sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant en tout temps en dollar canadien la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la

Brand Leaders Plus Income ETF

note 4. Le paiement des rachats étant principalement effectué sous forme de parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à ces fins.

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	63 975 100	-	-	63 975 100
CAAE	3 469 250	-	-	3 469 250
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	1 335 770	-	1 335 770
Total des actifs financiers	67 444 350	1 335 770	-	68 780 120

Brand Leaders Plus Income ETF

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	27 759 121	-	-	27 759 121
CAAE	4 632 791	-	-	4 632 791
Total des actifs financiers	32 391 912	-	-	32 391 912
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(70 437)	-	-	(70 437)
Contrats de change à terme	-	(641 994)	-	(641 994)
Total des passifs financiers	(70 437)	(641 994)	-	(712 431)

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2017 ou au 31 décembre 2016 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 ou 2016.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	\$*	% de l'actif net	\$*	% de l'actif net
Pays de l'émission				
États-Unis	67 444 350	94,3	32 321 475	99,8
Total	67 444 350	94,3	32 321 475	99,8

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	% de l'actif net	% de l'actif net
ACTIONS		
Technologie de l'information	28,2	29,6
Consommation discrétionnaire	18,8	15,2
Finance	14,2	15,9
Industries	14,1	15,9
Consommation de base	9,5	13,4
Énergie	4,8	5,2
Soins de santé	4,7	4,8
OPTIONS		
Finance	-	(0,1)
Industries	-	(0,1)
Total	94,3	99,8

Brand Leaders Plus Income ETF

8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 ne comprenaient pas de services d'analyse de placements.

Brand Leaders Plus Income ETF

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.